

Écriture créative

Infos pratiques

- > ECTS : 1.5
- > Nombre d'heures : 18.0
- > Période de l'année : Enseignement sixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Composante : Philo, Info-Comm, Langages, Littératures & Arts du spectacle
- > Code ELP : 4L6LF16P

Présentation

Ce cours consiste à faire pratiquer aux étudiants une écriture créative, aussi « littéraire » que possible. Il s'appuie sur les techniques développées hors de l'université dans les ateliers d'écriture, mais vise également à améliorer la maîtrise de la langue écrite en général. On peut y pratiquer la rédaction d'une part de textes courts conçus comme un « échauffement », d'autre part de textes plus longs à partir d'une consigne (formelle, thématique, etc.). Ces textes peuvent constituer des unités indépendantes ou viser l'élaboration d'un écrit final fondé sur l'assemblage de différents fragments. La lecture et le commentaire des textes écrits occupent aussi une part importante dans cette pratique d'écriture à la fois individuelle et collective. L'échange constructif autour des textes permet aux étudiants de prendre conscience de leurs qualités, de leur imaginaire spécifique, de leurs possibilités diverses en matière de création littéraire.

Objectifs

- faire pratiquer l'écriture en dehors des exercices académiques, pour développer des capacités rédactionnelles différentes et développer la créativité littéraire.
- faire prendre conscience aux étudiants de leurs lacunes rédactionnelles et des moyens d'y remédier.

- faire prendre conscience, par l'activité d'écriture, de phénomènes littéraires qui ne sont généralement abordés, dans le cadre des études, que par la lecture et analyse des textes d'auteurs.

Évaluation

M3C en 2 sessions

- Régime standard session 1 avec évaluation terminale : Remise d'un travail terminal constitué d'un ensemble de textes associés selon des principes qui devront être pensés et expliqués par l'étudiant.
- Régime dérogatoire session 1 : épreuve de 2 heures ; écriture d'un ou deux textes de nature créative, encadrée par des consignes strictes.
- Session 2 dite de rattrapage : épreuve de 2 heures ; écriture d'un ou deux textes de nature créative, encadrée par des consignes strictes.

Pré-requis nécessaires

- maîtrise du français écrit
- capacité à utiliser des outils (dictionnaires, manuels divers) pour s'améliorer sur le plan rédactionnel
- goût pour la créativité

Compétences visées

- savoir, à partir de consignes ou de contraintes plus ou moins strictes, se livrer à une écriture créative.
- savoir repérer et corriger ses problèmes rédactionnels.
- savoir exploiter ses lectures, sa culture littéraire et artistique pour la mettre au service d'une création personnelle.

Bibliographie

CAMPBELL Joseph, *Le héros aux mille visages*, J'ai lu, 2013
LODGE David, *L'art de la fiction* ; Rivages 2009, Rivages poche, 2014

TRUBY John, *L'Anatomie du scénario*, nouvelle édition,
Michel Lafon, 2016

Contact(s)

> Alice D'andigné

Responsable pédagogique
adandigne@parisnanterre.fr